FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA CHAMBRE BLEUE

DEUXIÈME SÉRIE DE LA FEMME MYSTÉRIEUSE.

(Suite)

A cette pensée, Robert se couvrit le visage de ses mains : il se reprocha la coupable faiblesse qui l'avait poussé à accepter une hospitalité dont le résultat le plus positif était le naufrage de toutes ses illusions et de toutes ses espérances. Bien plus, il demanda pardon mentalement à cette mère adorée, de n'avoir pas mieux compris le sens du mystérieux billet qu'elle lui avait adressé, sans doute en prévision de tout ce qui allait se passer. Peut-être était-il temps encore d'échapper aux périls qui le menaçaient, de quitter le château sous un prétexte quelconque ; mais que dirait Maurice ? que dirait mademoiselle Claire, qui venait de se montrer pour lui si gracieusement sympathique et si touchante dans sa bonté même ? Ne laisserait-il pas après lui la réputation d'un homme mal élevé, contre lequel la douairière aurait beau jeu ?

Le pauvre garçon ne se rendait pas compte que déjà il retombait dans le fossé si glissant des capitulations de conscience. Si mademoiselle de Chalandray n'avait pas habité le château de la Roche-d'Eon, il est évident qu'aucune considération ne l'y aurait retenu un seul instant de plus et qu'il en serait sorti sans même vouloir y coucher. Sous l'influence de ces préoccupations de ces combats qui bouleversaient son esprit et son cœur, Robert eut une nuit fort agitée et ne put trouver dans son beau grand lit, si bien matelassé, si moelleux, le sommeil qu'il goûtait si paisiblement sur son étroite et dure couchette du moulin.

Au lieu des songes couleur de rose dont lui avait parlé Maurice de Chalandray, il fut en proie toute la nuit à une sorte de cauchemar entremêlé de visions sanglantes, où apparaissaient incessamment deux fantômes féminins, dont chacun lui faisait signe de le suivre en sens contraire. L'un de ces fantômes avait les traits de sa mère. Est-il besoin de dire à qui ressemblait l'autre ?

Fatigué de cette obsession constante, dès que le jour commença à poindre, il ouvrit les yeux et se mit à les fixer machinalement sur tous les objets, dont l'aube naissante dessinait les contours avec un relief qui grandissait sans cesse.

Bientôt non-seulement les contours, mais les couleurs elles-mêmes s'accentuèrent, les rideaux et les tentures, de la chambre passèrent successivement du noir au gris, puis du gris au bleu, et une grande glace qui surmontait une cheminée du style Louis XVI comme tous le reste de la chambre, s'éclairant à son tour, réfléchit peu à peu toutes ses détails d'ameublement et d'ornementation que Robert ne pouvait apercevoir autrement ; car il avait la tête tournée dans son lit du côté opposé à celui où tous ces objets se trouvaient placés.

Tout à coup il tressaillit. Était ce une hallucination de son esprit ? une continuation de ses visions de la nuit ? Dans cette glace sur laquelle ses yeux étaient fixés il venait d'entrevoir au milieu d'un grand cadre doré une image qui lui rappelait confusément celle qui lui était apparue deux fois dans sa vie, une première fois au balcon d'une fenêtre de l'hôtel de la Régence, à Alger ; et, la seconde fois, dans la chambre des morts, à l'hôpital militaire de la même ville.

Le portrait, car c'était bien un portrait qui se réfléchissait dans la glace, était-il donc celui de sa mère ?

Palpitant, éperdu, Robert s'élança hors de son lit pour examiner de plus près ce dont il avait tant de peine à se rendre compte et s'habillant précipitamment, il demeura quelque temps en contemplation devant l'œuvre du peintre, cherchant avidement à rassembler ses souvenirs, tantôt en proie au doute.

Le portrait représentait une très-jeune femme, vue à mi-corps, vêtue d'une robe de velours noir montante, une tête et sans ornement dans ses cheveux d'un noir de jais.

Ces cheveux étaient bien de la même nuance que ceux qui se trouvaient renfermés dans le médaillon que Robert avait reçu de la part de sa mère en arrivant au moulin, et dont il s'était bien promis de ne se séparer jamais. Le profil qu'il avait devant les yeux était bien celui qui était resté gravé dans sa mémoire depuis sa nuit d'agonie Il retrouvait dans la carnation du visage cette même blancheur mate qui l'avait frappé ; les yeux, de grands yeux de velours semblaient sous l'ombre des longs cils dont ils étaient frangés, se fixer encore tendrement sur lui. Enfin il y avait dans l'expression de la physionomie je ne sais quelle grâce rêveuse, attribut caractéristique du modèle et qui n'avait point échappé au peintre.

Pourtant, comment pouvait-il se faire que le portrait de cette belle inconnue, qui avait donné à Robert le doux nom de fils, se trouvât ainsi, à point nommé, dans l'une des chambres du château de la Roche-d'Eon ?

Robert n'était-il pas, dans cette circonstance, en proie à l'obsession d'une idée fixe ? Sans doute cette idée était née et avait grandi dans son cerveau sous l'influence d'un récit légendaire, venant se combiner pendant une nuit d'insomnie avec toutes les circonstances mystérieuses au milieu desquelles il s'agitait depuis quelque temps ; sans doute encore dans ce portrait dont il avait peine à détacher ses regards, il pouvait constater plus d'une ressemblance avec la personne qu'il avait entrevue deux fois dans sa vie ; mais c'était tout.

Était-il bien certain d'ailleurs d'avoir conservé de sa mère un souvenir bien net et bien précis lui à qui jusqu'alors il n'avait été donné de la contempler que dans deux occasions, exclusives de réflexion et d'attention bien soutenues ? Encore, dans la dernière des occasions, l'œil du moribond ne s'était-il pas égaré à la poursuite de quelque vision imaginaire ?

Comme sous l'aiguillon de ces préoccupations et de ces incertitudes, il s'était mis à arpenter la chambre en tous sens, à la façon d'une âme en peine, il avisa un casier formant bibliothèque, qui surmontait un bureau, et sur les rayons duquel un certain nombre de volumes étaient rangés. Il prit machinalement un de ces volumes, c'était l'histoire des Voyages du jeune Anacharsis, un livre qui a été en possession d'une grande vogue dans la première partie de ce siècle.

S'étant assis, il se mit à feuilleter le volume distraitement, tantôt portant ses regards sur le texte imprimé qu'il tenait à la main, et tantôt, par une attraction presque magnétique, les reportant sur l'effigie de celle qui, du fond de son cadre, semblait veiller encore sur lui.

Au moment où il venait de retourner un feuillet du livre, un papier s'en échappa et tomba sur le parquet. Le jeune officier se baissa pour le ramasser et, y ayant jeté les yeux, il poussa un cri et se leva convulsivement de son siège. Sur ce papier, jauni par l'action de l'air pendant un laps de temps assez prolongé, une main, que le caractère de l'écriture dénonçait suffisamment comme une main de femme avait consigné, sous formes de notes, quelques réflexions, sans aucune importance d'ailleurs, suscitées par la lecture du volume. Mais si les notes dont il s'agit étaient dénuées d'importance l'écriture, en revanche, en avait beaucoup pour Robert ; car il lui sembla qu'elle rappelait, d'une façon non moins surprenante cette fois qu'incontestable, l'écriture des lettres qu'il avait reçues de sa mère.

Désireux de s'enlever à lui-même tout nouveau sujet de doute ce fut avec une précipitation fébrile qu'il saisit son portefeuille, dans lequel il avait déposé ces précieuses lettres, et qu'il se mit à comparer avidement les caractères tracés à deux époques manifestement bien distantes l'une de l'autre. L'identité était parfaite. C'était bien la même main qui avait écrit les lettres et la note échappée de ce volume.

Ainsi tout s'éclaircissait à la fois pour Robert, comme si, dans cette chambre bleue où il recevait l'hospitalité, quelque bienfaisant enchanteur se fût fait un plaisir de dissiper, d'un coup de sa baguette magique, les ténèbres au milieu desquelles il marchait depuis si longtemps. C'était bien sa mère qui était là devant lui, et dont la beauté radieuse illuminait la chambre ; sa mère, qui par un privilège assez rare dans l'ordre de la nature, avait conservé dans l'été de la vie toutes les grâces et tous les charmes de son printemps. Mais alors, sans doute, sa mère n'était autre que cette Hélène de Sainte Maure, dont la veille au soir son ami Chalandray s'amusait à lui raconter l'histoire aventureuse comme un roman.

En cet instant, les cloches du village voisin sonnèrent l'Angelus, et, bien que depuis sa sortie du séminaire les idées du jeune officier en matière religieuse se fussent sensiblement modifiées, il se mit instinctivement à genoux. Ce n'était plus seulement devant l'image de sa mère que Robert s'agenouillait ainsi, c'était devant une madone, ou tout au moins devant la femme qui personnifiait désormais pour lui, sur la terre, son ange gardien. En même temps, comme si elle eût pu l'entendre, il s'écria :

O ma mère chérie ! que dois-je faire à présent ? dois-je partir dois-je rester dans ce château où tout me parle de vous ? Décidez de mon sort, et faites-moi connaître votre volonté

Puis, tout à coup, se rappellant le mystérieux billet qu'il avait trouvé dans la boîte qu'on lui avait remise à son arrivée au moulin :

Inspiré que je suis, ajouta-t-il, ne me l'avez-vous pas fait connaître, votre volonté, de la façon la plus expresse ? Ne dois-je pas avant toutes choses, respecter le mystère dont il vous a plu de vous entourer vis-à-vis de moi ?

"O ma mère chérie ! vous serez obéie ; oui, vous aviez raison, il faut que je m'éloigne de ce château, de ce pays même : il n'y a plus un instant à perdre, et je deviendrais coupable envers vous en tardant davantage. Car, je le sens bien, ce serait, indépendamment de tout ce qui pourrait arriver de funeste, m'exposer à vous donner bientôt une rivale. Une rivale à vous, ma mère, à qui je dois tout mon amour ? Oh ! non, cela ne doit pas être, cela ne sera pas. Je vous promets d'être raisonnable, de ne plus penser à cette jeune fille qui est riche et noble, qui est promise à un homme de sa caste, riche comme elle, qui est aimée de lui et qui l'aime. Oh ! j'ai été bien imprudent en me laissant entraîner au château de la Roche-d'Eon ; mais je serais coupable en y restant, et je vais partir."

Là-dessus, Robert s'étant relevé, procéda rapidement à sa toilette, et il se disposait à écrire un billet à Maurice pour s'excuser auprès de lui de sa brusque retraite, lorsqu'il entendit japper, puis frapper à sa porte. Ce ne fut pas sans quelque confusion que, ayant ouvert il se trouva face à face d'abord avec Bou Maza c'était le nom du lévrier que Maurice avait ramené d'Algérie, puis avec le maître de ce même Bou-Maza, c'est à dire avec celui qu'il avait en ce moment le plus grand intérêt à éviter.

(A Continuer)

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE - CHLOROSE
LE FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et ranime la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée sur bande.
DETAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

Reglement No.--

Reglement pour prelever la somme de $45.000 pour les raisons mentionnees plus bas et pour autoriser l'emission des debentures ensuite.

Attendu qu'il est nécessaire de prélever la somme de $45,000 pour les raisons suivantes :--

(1.)	Pour paver les portions des rues de la ville d'Ottawa, sur lesquelles la Compagnie des chars électriques doit poser sa voie pendant cette année courante, la somme de.....	$20,000 00
(2.	Pour reconstruire un pont sur la rivière Rideau à ou aux environs de l'endroit du pont appelé pont Cumming la somme de.....	$15,000 00
(3.	Pour l'élargissement des rues Sparks et Wellington aux environs de leur jonction	10,000 00
	Total	$45,000 00

Et pour les motifs ci-haut mentionnes, il sera nécessaire d'émettre des débentures de la Municipalité de la ville d'Ottawa pour la somme de $45,000,00 payables comme on le verra plus loin.

Et attendu qu'il serait nécessaire de prélever annuellement pendant la période de temps de 20 ans, par une taxe spéciale répartie sur tous les contribuables de la Municipalité de la ville d'Ottawa, pour payer la dite dette et les intérêts la somme de trois milles trois cents trente dollars.

Et attendu que que le montant des taxes de toute propriété taxable de la Municipalité de la ville d'Ottawa d'après les derniers états et rapports de la ville est de $17,602,360

En conséquence, le Conseil Municipal de la Ville d'Ottawa déclare et ordonne ce qui suit :

1. Il sera reconnu légal par le Maire de de la dite ville d'Ottawa, pour les motifs précités, d'emprunter la dite somme de $45.000.00 et d'émettre des débentures de la dite Municipalité au montant de $1.000 en sommes de pas moins de $100 chaque payable en vingt ans à partir de la date à laquelle cette ordonnance sera en vigueur et de porter l'intérêt à un taux n'excédant pas quatre pour cent par année payable par sémestre le vingt-neuvième des mois de juin et de décembre chaque année pendant le cours des dites débentures.

2. Les dites débentures, capital et intérêts seront payables à la banque de Québec dans la ville d'Ottawa.

3. Il sera reconnu légal par le maire de la dite Municipalité et il est déjà autorisé et commandé de signer et d'émettre les dites débentures autorisées à être émises et de faire signer les coupons et ceux d'intérêt par le Trésorier de la dite ville d'Ottawa et le Greffier de la dite ville d'Ottawa déjà autorisé et commandé de mettre le sceau de la ville sur les débentures.

4 Il sera prélevé et collecté annuellement par une taxe spéciale sur toutes les propriétés taxables de la Municipalité de la ville d'Ottawa, par dessus et au delà de tous les autres taux et taxes, la somme de dix-huit cents piastres pour le paiement de l'intérêt durant la mise en circulation des dites débentures, et aussi la somme de quinze cents trente piastres pour le paiement de la dite dette, faisant en tout la somme de trois milles trois cents trente piastres qui seront prélevées annuellement comme il est mentionné plus haut, et une pareille taxe spéciale sera suffisante chaque année pour produire la dite somme de trois milles trois cents trente piastres et sera prélevé et collecté tous les ans durant la mise en circulation des dites débentures et chacune d'elles.

5. La dite somme de $45,000,00 une fois réalisée sera utilisée pour les travaux mentionnés plus haut.

6. Ce règlement sera mis en vigueur le vingt neuvième jour de juin A. D. 1891. Et attendu que ce règlement a besoin du consentement des contribuables de la Municipalité de la ville d'Ottawa, avant le passage définitif du dit règlement, et attendu qu'il est nécessaire de fixer une date et une place pour prendre le vote des contribuables sur le dit règlement proposé, et aussi un jour pour s'entendre finalement sur le dit règlement en Conseil :

Il est décidé par le dit Conseil Municipal de la Corporation de la ville d'Ottawa que les votes des contribuables de la ville d'Ottawa seront demandés sur le dit règlement par les officiers députés rapporteurs nommés plus bas le mercredi, dix septième jour de Juin A. D 1891, commençant à neuf heures dans la matinée et durant jusqu'à cinq heures de l'après-midi aux places mentionnées plus bas :

QUARTIER VICTORIA

No 1 Toute la partie du quartier Victoria, située au nord du centre de la rue Queen du pont Pooley aux limites de la ville. Place du Poll à la Press House.

2o Toute la partie du quartier Victoria au sud du centre de la rue Queen et de la rivière Ottawa, nord du chemin Richmond et ouest du Pont Pooley jusqu'aux limites ouest de la ville. Place du Poll 279 à l'est de la rue Bridge.

No 2 Toute la partie du Quartier Victoria situé au nord du centre de la rue Wellington du pont Dufferin sur l'est, au pont Pooley sur l'ouest. Place du Poll à l'Abbott House 374 rue Wellington.

No 4 Toute la partie du quartier Victoria située au nord du centre de la rue Sparks ; sud du centre de la rue Wellington ; ouest du canal Rideau et est du centre de la rue Concession. Place du poll No 232 rue Wellington.

QUARTIER DALHOUSIE

No 5 Borné au nord par le chemin Richmond et la rue Wellington ; au sud par la rue Edward, l'avenue Primrose et la rue Maple ; à l'ouest par la rue Preston et à l'est par la rue Concession. Place du poll No 525, rue Albert.

No 6 Borné au nord par la rue Edward et l'avenue Primrose ; au sud par la rue Emilie jusqu'à son intersection avec la rue Louise, de là vers l'ouest le long de la rue Louise jusqu'à la rue Division, sur l'ouest par la rue Division, à l'est par la rue Concession. Place du poll No 7 station du feu ; rue Somerset nord.

No 7 Borné au nord par la rue Emilie jusqu'à son intersection avec la rue Lisgar, puis vers le sud le long de la rue Lisgar jusqu'à son intersection avec la rue Louise, puis le long de la rue Louise jusqu'à la rue Division ; au sud par le canal Rideau et le lac Dow et à l'est par la rue Concession. Place du Poll au No 385 rue Bell.

No 8 Borné au nord par le chemin Richmond jusqu'à son intersection avec la rue Preston, puis au sud le long de la rue Preston à son intersection avec la rue Maple, puis le long de la rue Maple à la rue Division; au sud par les blocks 126, 125, 124, 123 et la rue Pine ; à l'ouest par les limites de la ville et à l'est par la rue Division. Place du Pool à Rochester House, No 99, rue Cedar.

No 9. Borné au nord par les blocks 119, 120, 121, 122 et la rue Pine ; au sud par le canal Rideau et le lac Dow ; à l'ouest par les limites de la ville ; et à l'est par la rue Division et le lac Dow ; Place du poll à Payne's House, No 395 rue Rochester.

QUARTIER WELLINGTON

No 10. Borné au nord par le centre de la rue Sparks, au sud par le centre de la rue Anne ; à l'ouest par le centre de la rue Concession ; et à l'est par le centre de la rue Bay. Place du poll encoignure des rues Bay et Maria.

No 11. Borné au nord par le centre de la rue Sparks, au sud par le centre de la rue Anne ; à l'ouest par le centre de la rue Bay; et à l'est par le centre de la rue Kent. Place du poll No. 2, station de feu, rue Lyon.

No 12. Borné au nord par le centre de la rue Sparks ; au sud par le centre de la rue Cooper ; à l'ouest par le centre de la rue Kent ; et à l'est par le centre de la rue Bank Place du poll No 233 rue Gloucester

No 13. Borné au nord par le centre de la rue Cooper ; au sud par les limites sud de la ville ; à l'ouest par le centre de la rue Kent à son intersection avec la rue Anne à ensuite le long du centre de la rue la rue la rue Concession, puis le long de ville ; Concession aux limites sud de la Bank. et à l'est par le centre de la rue Anne, Place du Poll 524 rue Bank, ouest.

QUARTIER CENTRAL

No 14. Borné au nord par le centre de la rue Sparks ; au sud par le centre de la rue Gilmour ; à l'est par le centre de la rue O'Connor, et à l'ouest par le censre de la rue Bank. Place du poll à la boutique Mills, No. 188 rue Albert.

No 15. Borné au nord par le centre de la rue Sparks, au sud par le centre de la rue Gilmour, à l'est par le centre de la rue Metcalf ; à l'ouest par le centre de la rue O'Connor. Place du poll chez Robinson, 138 rue Sparks.

No 16 Borné au nord par le centre de la rue Sparks, au sud par le centre de la rue Gilmour ; à l'est par le centre de la rue Elgin ; à l'ouest par le centre de la rue Metcalfe. Place du poll chez Claff, 54 rue Queen.

No 17 Borné au nord par le centre de la rue Sparks ; au sud par le centre de la rue Anne ; à l'est par le canal Rideau et à l'ouest par le centre de la rue Elgin. Place du Poll à la boutique Polen, No 113, rue Maria.

No 18 Borné au nord par le centre de la rue Gilmour jusqu'à son intersection avec la rue Elgin, puis au sud le long de la rue Elgin à la rue Anne, puis à l'est le long de la rue Anne au canal Rideau ; au sud et à l'est par le canal Rideau ; et à l'ouest par le centre de la rue Bank. Place du Poll, la maison de Madame Betts, 123 rue Anne, Stewarton.

QUARTIER ST GEORGE

No 19 Toute la partie du quartier St George, située au sud du centre de la rue St Georges ; nord du sud ou ligne de derrière des lots faisant front sur le côté sud de la rue Rideau, ouest du centre de la rue Cumberland et est du canal Rideau Place du Poll 190 rue Rideau sud.

No 20 Toute la partie du Quartier St George située au sud du nord de la ligne de dernière des lots faisant face au côté nord de la rue Besserer ; nord du centre de la rue Théodore ; ouest du centre de la rue Cumberland ; et est du canal Rideau. Place du Poll No 3 Station du feu, rue Besserer.

No 21 Toute la partie du quartier St George située au sud de la ligne de derrière des lots faisant face au nord des lots de la rue Rideau ; nord du centre de la rue Besserer ; ouest de la rivière Rideau ; et est du centre de la rue Cumber and. Place du Poll maison de Joseph Pott, 223 rue Besserer.

No 22 Toute la partie du quartier St George située au sud du centre de la rue Besserer ; nord du centre de la rue Stewart, ouest de la Rivière Rideau, et est du centre de la rue Cumberland. Place du Poll, maison Montgomerry No 212, avenue Daly.

No 23 Toute la partie du quartier St George qui est bornée au nord par le centre de la rue Stewart ; au sud par les limites sud de la ville ; à l'ouest par le centre de la rue Cumberland jusqu'à son intersection avec la rue Théodore, puis à travers la rue Théodore à l'ouest du canal Rideau et à l'est par la rivière Rideau. Place du Poll au No 233 rue Eriel.

QUARTIER BY

No 24 Borné au sud par le centre de la rue George ; au nord par le centre de la rue York ; à l'ouest par le centre de l'avenue MacKenzie ; à l'est par le centre de la rue King. Place du Poll au By Ward Market Hal.

No 25 Borné au sud par le centre de la rue York ? au nord par le centre de la rue Clarence ; à l'ouest par le centre de l'avenue MacKenzie, et à l'est par le centre de la rue King. Place du Poll 184½, rue Clarence.

No 26 Borné au sud par le centre de la rue Clarence ; au nord par le centre de la rue Murray ; à l'ouest par le centre de l'avenue MacKenzie et à l'est par le centre de la rue King Place du Poll No 5 station du feu, rue Cumberland.

No 27 Borné au sud par le centre de la rue Murray ; au nord par le centre de la rue St Patrick ; à l'est par le centre de l'avenue Mackenzie, et à l'est par le centre de la rue King, Place du poll No 104 rue Murray.

No 28. Borné au sud par la ligne de derrière des lots faisant face au nord du côté de la rue Rideau ; au nord par le centre de la rue Friel jusqu'à son intersection avec la rue Clarence ; puis vers l'est le long du centre de la rue Chapelle ; puis au nord le long du centre de la rue Chapelle à la rue St Patrice ; et à l'ouest par le centre de la rue King Place du Pol à la maison McCann, No 276 rue Clarence.

No 29. Borné au sud par la ligne de derrière des lots faisant face au côté nord de la rue Rideau ; au nord par le centre de la rue St Patrice ; à l'est par la rivière Rideau ; et à l'ouest par le centre de la rue Friel jusqu'à son intersection avec la rue Clarence, puis vers l'est le long du centre de la rue Clarence à la rue Chapelle, puis vers le nord le long du centre de la rue Chapelle à la rue St Patrice. Place du poll à Anglasea Square Market Hall.

QUARTIER OTTAWA

No 30. Borné au sud par le centre de la rue St Patrice ; au nord par la ligne de derrière des lots faisant face au côté nord de la rue Church ; à l'ouest par le centre de la rue Sussex et à l'est par le centre de la rue King. Place du poll à la maison Bérubé No. 221 rue Dalhousie.

No. 31 Borné au sud par le centre de la rue St Patrice, au nord par le centre de la rue St André ; à l'ouest par le centre de la rue King ; à l'est par la rivière Rideau. Place du poll chez Charles Robert, No 509 rue St Patrice.

No 32 Borné au sud par la ligne de derrière des lots faisant face au côté sud de la rue St André ; au nord par la ligne de derrière des lots faisant face au côté nord de la rue Water ; à l'ouest par le terrain du gouvernement, comprenant les lots de 1 à 6 inclusivement sur le côté ouest de la rue Essex ; et à l'est par le centre de la rue Cumberland. Place du poll chez Joseph Gariepy, 173, rue Dalhousie.

No 33 Borné au sud par la ligne de derrière des lots faisant face sur le côté nord de la rue St André jusqu'à son intersection avec la rue King ; puis vers le nord le long du centre de la rue King à la rue St André ; puis vers l'est le long du centre de la rue St André à la rivière Rideau ; au nord par le centre de la rue Cathcart ; à l'ouest par le centre de la rue Cumberland ; et à l'est par la rivière Rideau. Place du poll chez Mme Pinard, 265 rue Water.

No 34 Borné au sud par la ligne de derrière des lots faisant face au côté sud de la rue Cathcart jusqu'à son intersection avec la rue Cumberland, puis vers le nord le long du centre de la rue Cumberland à son intersection avec la rue Cathcart, puis vers l'est le long de la rue Cathcart à la rivière Rideau ; au nord par le centre de la rue Bolton ; à l'ouest par a rivière Ottawa ; et à l'est par a rivière Rideau. Place du poll à la salle Bingham

No 35. Toute la partie du quartier Ottawa située au nord du centre de la rue Bolton. Place du poll à McFarlane's house, 160 rue McTaggart.

No 36. Toute la partie du quartier Rideau de la ville d'Ottawa située au sud de l'allée Maple et de l'avenue Princesse ; nord de la rivière Rideau, ouest de l'avenue Beechwood et est de la terrasse Butternut. Place du pool à Albert Hall.

Suit la liste des personnes nommées officiers rapporteurs pour présider aux places de poll mentionnées plus haut :

Places de pool No	1—Thomas McCloy.
"	2—Geo. Carman
"	3—James Clarke.
"	4—G. A. Mann.
"	5—Charles Murphy.
"	6—James Peterkin.
"	7—George Fowler.
"	8—W. Y. Rochester.
"	9—J. Blyth.
"	10—H. Simon.
"	11—Harry May.
"	12—D. H. McLean
"	13—James Hickey.
"	14—H. A. McIvor.
"	15—Alex Duff.
"	16—C. H. Cluff.
"	17—James Thompson.
"	18—R. T. Allan.
"	19—Jos Potts
"	20—A Parsons
"	21—T. J. Jones
"	22—H. Davis
"	23—A M. Sutherland.
"	24—Geo W. Séguin
"	25—Alexis McDonald
"	26—P. M. Duffy.
"	27—Augustin Lemay
"	28—George Mainville
"	29—Thomas Morris.
"	30—P. R. Valiquette.
"	31—Z. Foisy.
"	32—N. Bérichon.
"	33—L. Alexis Lerrard
"	34—E. Châteauvert.
"	35—John MacFarlane
"	36—Thos. Tubman.

Le vendredi, le 27ième jour de Mai, A. D. 1891 le Maire se tiendra à son office à l'Hôtel de ville, dans la ville d'Ottawa, à 10 hrs. du matin, pour nommer par écrit les personnes qui assisteront aux différents polls et à l'appel final des votes par le greffier des citoyens qui se seront prononcés pour ou contre le passage du règlement projeté.

Le greffier du conseil de la Municipalité de la ville d'Ottawa assistera à l'Hôtel de vil e dans la dite ville d'Ottawa à l'heure du midi, le jeudi, dix huitième jour de juin A.D. 1891 pour faire connaitre le nombre de votes donnés pour ou contre le projeté règlement. Publié pour la première fois le dix-neuvième jour de mai A. D. 1891.

AVIS

Rappelez-vous que ce document est la copie exact du règlement qui a été pris en considération par le Conseil de la Corporation de la ville d'Ottawa, et lequel sera finalement mis en vigueur par le dit Conseil dans le cas du consentement des voteurs, après un mois de la date de la première publication, du dix-neuvième jour le premier mai 1891.

Et que les votes des électeurs qualifiés de la dite Municipalité seront en conséquence pris, le mercredi 17 juin A.D. 1894, à partir de neuf heures du matin à cinq heures du soir du meme jour, et qu'au jour, à l'heure et aux places assignées pour recevoir les votes des électeurs, les polls seront ouverts

W. P. LETT,
Greffier de la ville

Ottawa, ce jour dix-neuvième mai 1891.

Bryson, Graham & Cie.

Tous les jours nouvelles surprises

A partir de mardi matin, tous nos clients seront surpris du bas prix auquel nous vendons nos marchandises.

300 pièces de Dolfe's Meig et Co's Satinets (Sateens) français en quarante genres différents, couleur noire, et autres nuances ; avec de très beaux dessins, rares, fleurs etc.

2,000 paires de rideaux Nottingham en dentelle, avec bordures ; desseins des plus nouveaux, qualité supérieure de 60 cents à $5,00.

1,600 pièces de nouveaux calicots et Ginghams. Venez les voir et jugez de leur surprenante qualité. Demandez à voir aussi notre département spécial de nos larges Ginghams à 10 cents écossais.

100 pièces de cretonnes nouvelles avec des dessins artistiques, des plus recherchés Meilleure qualité que jamais. A cette vente spéciale, on pourra les avoir à 7c, 8c, 9c, 10 c, 12 1/2 15 c, 17c. et 20c.

50 douzaines de coupons blanc et de couleurs. On ne peut rien voir de mieux ailleurs à ces prix étonnants, 75c, $1,00, $1,25, $1,50, $1,75 et $2,00.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.
Quartiers Generaux pour Bargains en Epiceries. 35 RUE O'CONNOR.

John Murphy & Co.

Grande vente speciale de bas d'ete et de linge de dessous

Bas de cachemire pour dames.

Bas de cachemire pour demoiselles.

Bas de cachemire pour enfants.

Bas noirs en soie, teinture solide.

Bas noirs en Balbriggan, teinture solide.

Bas noirs en coton, teinture solide, pour dames, demoiselles et enfants.

Bas noirs pour enfants en cachemire fort et bien teints, bas noirs en coton, double genoux, double chevilles.

Linge de dessous d'été en cachemire mérinos et en Balbriggan pour dames et enfants.

Vente spéciale de gants.

Gants de coton pour dames

Gants de fil pour dames.

Gants de soie pour dames.

Mitaines de soie pour dames.

Mitaines de toutes couleurs.

John Murphy & Co.

IMPORTATEURS

66-68 Rue Sparks

Nous agrandissons notre manufacture et afin d'alléger le déménagement nous vendons, pour argent comptant, à des prix spéciaux toutes nos

PORTES, FENETRES, JALOUSIES

BOISERIES

The E. B. EDDY Co.

HULL

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE